Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 22

Artikel: Enigme
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-210443

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'aider à « apprivoiser » les hérétiques en formant une compagnie de gendarmes ou de cavalerie, « qui ne serait pas inutile pour encourager nos frères errants à embrasser notre religion ». Le duc de Savoie accourut à Thonon à la fin de 1698, escorté d'un régiment. Il s'y rencontra avec le cardinal de Florence, légat du pape, lequel « fut témoin de la conversion de plusieurs milliers de personnes ». En même temps étaient arrivés dans la ville des ambassadeurs de Fribourg, de Berne et de Genève. Les premiers complimentèrent le duc de la part de leur canton sur le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais. Quand aux Bernois et aux Genevois, « ils parlèrent avec force de la liberté de conscience » que des conférences tenues à Nyon en 1564 et que le traité de Lausanne de la même année garantissaient expressément aux Chablaisiens. A quoi Charles-Emmanuel répondit qu'il ne quitterait pas Thonon sans avoir réglé les affaires confessionnelles.

Dans le conseil qui suivit cette audience et auquel présidait le duc, les avis furent d'abord très partagés. La majorité inclinait pour le *statu quo*. Mais saint François de Sales la retourna. Dans un discours extrêmement habile, il parvint à démontrer que le traité « qu'on faisait tant valoir » n'établissait pas absolument le calvinisme dans le Chablais, ajoutant « qu'au reste Genève et les Suisses n'étaient pas assez puissants pour faire là-dessus la loi au duc dans ses propres Etats ».

Ainsi pensait Charles-Emmanuel lui-même. Le lendemain, ayant fait occuper par ses troupes les portes et les places publiques, il manda devant lui, à l'Hôtel-de-Ville, « tous ceux qui faisaient profession de la religion prétendue réformée ». Là, ceux qui abjuraient leurs erreurs devaient se placer à sa droite Le plus grand nombre en agit ainsi. Cependant il en restait beaucoup à gauche. Alors le duc, regardant de ce côté avec des yeux pleins de colère :

C'est donc vous, malheureux, qui osez en ma présence, vous déclarer les ennemis de Dieu et les miens? Allez, sortez d'ici : je vous dépouille de vos charges et dignités, et vous bannis à jamais de mes Etats. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir comme vous, dont j'aurais toujours à me méfier.

Et, sur un signe de lui, les gardes les chassèrent brutalement de sa présence.

Ne pouvant se résoudre à abandonner tous leurs biens, une quantité de ces « gauchers » se convertirent avant la fin du jour. Les autres quittèrent le Chablais et s'établirent à Nyon. Et voilà comment, « l'hérésie ayant demeuré soixante ans en cette terre désolée, le duc eut la satisfaction de voir les vignes renouvelées et refleurissantes rendre partout une odeur de salut, et les affaires changer de face, comme un beau printemps qui succède à un affreux hiver. » Ainsi se termine en son style fleuri le récit de la mission de saint François de Sales.

Pour lointains qu'ils sont, ces événements contribuent sans doute à nous faire aimer la bonne population de la Haute-Savoie, comme nous aimons à parcourir ses pittoresques bourgades et ses campagnes non encore déflorées par l'industrialisme.

Qui n'a admiré la belle variété des environs de Thonon, son château de Ripaille, les ruines des Allinges, les gorges de la Dranse, la vue plongeante d'Armoy sur trois vallées, l'immense panorama qui se déroule du haut du mont d'Armonnaz, le charme poétique d'une chapelle solitaire perchée sur cette éminence, les châtaigneraies de Lyaud, celles de la pente en face de Féternes, émaillées de cyclamens, et bien d'autres paysages charmants! Voici le mois de juin, la flotte dont MM. Alexandre Lacombe et Cornaz sont les amiraux, va mettre à la disposition des amis de la nature ses vingt-quatre unités, y compris le bateau-salon inauguré l'autre jour, *La Savoie*, dont le nom réjouit les riverains du nord aussi bien que les riverains du sud. A ces invités, quels sont les promeneurs qui pourraient résister? V. F.

Elle est si tellement bien. — Hé, bonjour, Abram ! Il y a un siècle qu'on ne vous a vu?

— Eh bien, oui, c'est vrai; y a au moins sept ou huit ans.

— Et comment ça va-t'y, à la maison?

— Mais, voilà, ça va passablement.

— Bon, bon. Vous avez une fille, à propos... déjà grande?

— Oui..., elle a dix-huit ans.

— Et que fait-elle ?

— Taisez-vous, elle est si tellement bien placée, chez de tant braves gens.

— Vraiment. Eh bien, tant mieux. Où est-elle ?

— A la discipline de Moudon.

DUÈ GANDOISÈS

(In patois daô Chenit)

A onna faira.

Yavai dai lou tai pé tché no dou couai qu'avayon l'espécialitâ dé sé tini dé tsevau que tsesayon é lemon.

On yadzou que l'en avayon yon qu'avaî crévâ, yon dé cllié dou couai contavé coumai tié l'éron zaou à la faîra dé Tsauneuvà po sé remeubliâ.

— Po coumeinché, on fi dza lou teu daou tsan dè faîra po vouaitié çai que convegnai.

A n'on tiairou yen avai yon dé trézé franc, yon dé tianzé, et pouî...té ! on bé pe llinai yon dé sézé franc et cinquanta.

Lé cice que no zèraî lou mié convini, mai tandi qu'on lou vesavé, en vouaitique yon dé diéze-voué qu'arrevé avau la faîra, à fon dé trai !

Daou proumié cou d'ué desé à noutron Charles.

— Ci cou, vouaique noutr'affère ! Né fau pas vouaitié à n'on fran et cinquanta po sé bin appliayié !

* * *

Sé faut pas trompâ !

Djan-François éré ion dé cllié mertchan dé bou praoû retuai coumai yen avaî dai lou tai pé la Vallâ, et coumai yen resté encoué caucon aoû dzen dé vouin.

S'inquiétâvé mê dé sé lan tié daoû prédzou.

On yadzou que l'êrè zaou pai lou Mertsaîrieu sé vegne attrabllia dé coûté li on Moncheu que lou saluïa pé son nom et que coumença à dévesa dé copés dé bou qu'êro en trai, dé drai à païé po entra su France, et d'oûtré z'affèrés daou métié.

Djan-Françoi que lou pregnai po on gros mertchan dé bou, tapâvé po redémandâ à baîré et l'abrévâ. Mai quan lou moncheu lu bu cautié verrou , sé léva po s'en allâ.

Adon Djan-Françoi qu'avai pouaîre dé manquâ ouna boun'affèré, li dese :

— Pardon, mossieu, je n'ai pas l'honneu de vous connaître. Etes-vous peut-être marchand de planches ?

— Non, m'sieu, reponde l'oûtrou ; je suis depuis cinq ans le pasteur de votre paroisse !

P.-A. G.

Chut !! — Papa, est-ce que mon piano fera partie de ma dot, quand je me marierai ? demande à son père une délicieuse jeune fille de vingt ans.

— Certainement, mon enfant..... seulement, n'en dis rien ; ça pourrait te faire du tort.

UNE FINE GOUTTE

Et le commandant, tirant un troisième verre au « guillon », reprit :

— Vous avez bien connu Pierre-Abram Duboux ?... Mais oui, voyons ! Y restait tout proche... la grande maison jaune... Il est mort y a l'affaire de quatre ans. Il a tenu longtemps le *Conteur*. Il y avait renoncé les dernières années, rapport à sa vue, qui avait baissé... Enfin, bref, c'était un tout malin. C'est lui qui aurait pu vous en raconter, pour votre journal.

Un beau jour, il part pour Genève. Y voulait y vendre un vase de 1865; un fameux vin, celui-là, mais fort en diable! Le président lui avait donné quelques adresses de par là-bas, où il aurait quelque chance de vendre son vin.

— Vo z'alla vairè, président, disait-il, lè Genevois ie vant s'ein letzi lè potè, de mon 65.

Le premier client que Pierre-Abram visita était un ancien chapelier, retiré des affaires. Il goûta le vin et fit une binette de la metzance :

— Du vin pur, ça ? C'est pas possible. C'est bien trop fort !

Vous pensez bien que Pierre-Abram se fâcha tout rouge :

— Qu'est-ce que vous dites, Mossieu, mon vin n'est pas pur? C'est moi qui l'ai planté ; c'est moi qui l'ai porté au pressoir; c'est moi qui l'ai soigné, qui l'ai transvasé. Personne d'autre n'y a mis le nez.

Le chapelier n'en voulut pas démordre.

* * *

Chez une autre personne, même observation.

— Il n'est pas possible qu'un vin de cette force soit du vin naturel !

Pas moyen d'en vendre une goutte.

Pierre-Abram, tout défaufilé, rentra à son hôtel pour se coucher; y se faisait tard. Mais, pas mèche de fermer l'œil. Y pensait toujours à son vin. « Son 65, pas naturel ! Quel toupet ! »

Tout à coup, il saute à bas du lit, passe son pantalon « siffle » quelques verres de son vin; puis, complète les bouteilles avec le contenu de la carafe.

— Ah; ie diont que ie lè brouillie ! Eh bin ne vû pas être atiusâ po rein !

Le lendemain, il retourna chez les deux personnes qu'il avait visitées la veille.

— Eh bien, Messieurs, dit-il, voilà du vin d'une autre année; achetez-en ou n'en achetez pas, ç'a m'est bien égal ; mais faites-moi le plaisir de le goûter.

Ils goûtèrent.

— A la bonne heure, s'écria le chapelier, voilà au moins du vin ! Envoyez-m'en cinq cents litres.

Puis, le chapelier conduisit Duboux chez quelques-uns de ses amis, qui achetèrent aussi de ce vin. Enfin quoi, il vendit ainsi plus de la moitié de son vase... Il était tout content; pensez-voir !

Jamais y n'a ça raconté qu'à sa femme — c'est elle qui l'a redit à la mienne — mais quand quelqu'un lui faisait l'éloge des Genevois, y souriait toujours, en clignant de l'œil, et disait :

— Oh ! oui, et pi ce sont toujours de fins connaisseurs pour le vin !

Et le commandant tira un neuvième verre au « guillon » :

— A vous, assesseur; c'est votre tour.

...

Enigme, par un épicier :

Il sort pur de l'usine, en granit, petit phare,
Enfin, cône arrondi, brillant, diamanté;
Il a pris la blancheur du marbre de Carrare
Dont les petits pavés se fondent dans le thé...

Ne cherchez plus. C'est du *sucre* qu'il s'agit... Vous en doutiez-vous ?